

JARDINIER-PAYSAGISTE A. Angéloz Sàrl Production et vente

Production et vente de plantes en pots Espace fleurs coupées Création & entretien de jardins

026 475 52 51 1782 Belfaux www.horticulture-angeloz.ch





Bertschy Automobiles SA 1740 Neyruz **3026/477.18.32**

//40 Neyruz**. 026/477.18.32** www.bertschyautomobiles.ch



Chavaillaz Christian

Télématicien, Contrôleur Electricien diplômé

Avry-Bourg 7 1754 AVRY

Câblage informatique Courant faible, Sécurité Paratonnerre, Contrôle Dépannage T: +41 26 534 09 58 F: +41 26 534 09 85 Natel: 078 711 86 96

info@chcelectricite.ch



Le mot du Syndic

Le nouveau Conseil communal pour la législature 2011-2016 est en place et constitué. Sur les 9 Conseillers de la précédente législature, 7 ont été réélus et 2 nouveaux sont venus rejoindre les rangs du Conseil communal : Mme Nathalie Liaudat (PS) et M. Héribert Dousse (ecAS). Je leur souhaite une cordiale bienvenue et j'espère que l'exercice de leur mandat leur procurera beaucoup de satisfactions.

Le changement le plus important par rapport à la législature précédente est celui du poste de Syndic. M. Etienne Devaud n'a pas souhaité conserver la syndicature, mais a voulu rentrer dans le rang et reprendre un dicastère. Le Conseil communal a alors désigné le soussigné comme nouveau Syndic. Et c'est M. Jean-Noël Gendre qui a été choisi comme Vice-Syndic.

En ce qui concerne la répartition des dicastères, l'image du nouveau Conseil communal figure dans ce numéro de l'Ecureuil sous la rubrique « Le point sur les dicastères ». Et pour plus de détails et d'informations, je me permets de vous renvoyer au site internet de la Commune www.neyruz.ch.

On constate que sur les 9 dicastères que compte notre Commune, 5 seront dirigés par les mêmes Conseillers que durant la législature précédente. Cette situation est très favorable pour la Commune, car elle garantit une continuité dans les travaux du Conseil communal.

C'est avec joie, mais aussi avec beaucoup de respect pour les tâches qui m'attendent, que je prends la syndicature de Neyruz. Comme je l'ai déjà fait dans mon dicastère précédent, je serai à l'écoute de la population et je m'efforcerai de travailler pour le bien de notre Commune dans l'immédiat, mais également dans le futur. Les défis ne manquent pas, mais l'équipe en place, secondée par une Administration efficace, saura les relever, je n'en doute pas.

Pour terminer ce premier « mot du Syndic », il me reste l'agréable tâche de remercier le Syndic sortant pour tout ce qu'il a fait pour notre Commune. Etienne n'a jamais ménagé son temps. Il était toujours pré-

sent lorsque nous avions besoin de lui ou de ses conseils. Il a su représenter Neyruz et défendre les intérêts de notre Commune. Et il a toujours eu une oreille attentive pour les divers vœux et souhaits de la population et des sociétés locales. Etienne, en mon nom, mais aussi au nom du Conseil communal

et de toutes les Neyruziennes et Neyruziens, je te dis un grand MERCI.

> Jacques Morel, Syndic



N°98 M a

Sommaire

| Le mot du Syndic | 3 |
|--|-------|
| La convocation et le tractanda | 4 |
| L'Assemblée communale du 30 mars 2011 en bref | 7 |
| Les informations officielles11 | à 14 |
| Les dicastères | 16-17 |
| La vie associative | 17 |

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée 2 à 3x par an à 950 exemplaires - Éditeur: Commune de Neyruz - Coordination: Administration communale - Tél.: 026 477 11 15 - Site web: www.neyruz.ch - E-mail: neyruz@neyruz.ch - Graphisme: Effet-i-media www.bepbep.ch - Photos: Benoît Perriard - Photo de M. Jean Tinguely aimablement mise à disposition par M. Jean-Marc Rey - Impression: Imprimerie St-Paul.



Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :

mercredi 25 mai 2011 à 20h.15 dans la grande salle de l'Aigle Noir

Tractanda:

- Procès-verbal de l'Assemblée communale du 30 mars 2011 (Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch. Un extrait des décisions de l'Assemblée communale est publié dans ce journal).
- 2. Mode de convocation des Assemblées communales pour la période 2011-2016
- Délégation d'une compétence financière au Conseil communal pour effectuer des transactions immobilières pour la durée de la période 2011-2016
- 4. Élection de la Commission financière pour la période 2011-2016
- Élection de la Commission d'aménagement pour la période 2011-2016

- 6. Élection de la Commission des naturalisations pour la période 2011-2016
- 7. Modification des statuts de l'Association des Communes de Sarine-Ouest pour le service social régional Adhésion de la Commune de Ponthaux
- 8. Divers

Le Conseil communal



Mode de convocation des Assemblées communales – Période législative 2011/2016

En regard de la législation sur les Communes, l'Assemblée communale est convoquée au moins dix jours à l'avance par un avis dans la Feuille officielle, par un affichage au pilier public, ainsi que par le libre choix de l'envoi d'une circulaire tout ménage ou d'une convocation individuelle.

L'Assemblée communale, lors de la première séance de la période administrative, décide le mode de convocation des Assemblées communales (convocation individuelle ou circulaire tout ménage). Ce mode de convocation vaut pour la durée de la période législative.

Depuis 1991, suite à la décision de l'Assemblée communale, nos Assemblées sont convoquées par l'envoi d'une circulaire tout ménage (soit par le journal d'informations l'Écureuil ou soit par une circulaire tout

ménage, selon les délais de parution de l'Écureuil). Le Conseil communal est d'avis que ce procédé, plus économique, simplifie également l'aspect administratif et donne satisfaction.

Par conséquent, le Conseil communal vous propose d'opter pour le mode de convocation des Assemblées communales de la période 2011/2016 par l'envoi d'une circulaire tout ménage.

■ Délégation d'une compétence financière au Conseil communal pour effectuer des transactions immobilières pour la durée de la période 2011/2016

Comme pour la période législative précédente 2006/2011, le Conseil communal propose à l'Assemblée communale de lui octroyer une compétence





financière pour effectuer des transactions immobilières pour la durée de la période législative 2011/2016. Une compétence financière d'un montant de fr. 100'000.00 est demandée.

A nouveau, cette délégation financière permettra au Conseil communal de réaliser des petites transactions immobilières dans l'intérêt de la Commune. Elle augmentera les possibilités de la Commune de traiter et de régler rapidement différents dossiers.

Élection de la Commission financière pour la période 2011/2016

En regard à la Loi sur les Communes, la Commission financière est élue par l'Assemblée communale.

Afin que cette Commission financière soit directement opérationnelle, sa nomination est prévue lors de la prochaine Assemblée communale fixée le 25 mai 2011.

Actuellement, la Commission financière est constituée de cinq membres. Au vu de l'excellente expérience de cette période et de l'efficacité démontrée, le Conseil communal de Neyruz FR suggère de maintenir ce nombre.

Pour tenir compte des forces politiques et des différents groupes au sein du Conseil communal élu le 20 mars 2011 soit, 5 Conseillers de l' « ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants » et 4 Conseillers du Parti « Socialiste et Ouverture », le Conseil communal propose, comme par le passé, une répartition équilibrée de :

- 3 membres présentés par l'ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants
- 2 membres présentés par le Parti Socialiste et Ouverture.

Les différents candidats seront proposés par les groupes lors de l'Assemblée communale du 25 mai prochain.

Élection de la Commission d'aménagement pour la période 2011/2016

Le Conseil communal est l'Autorité responsable de l'aménagement local, ceci conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATeC). En début de période législative, il constitue une Commission d'aménagement chargée de formuler des propositions pour l'élaboration du plan d'aménagement local et de donner des préavis en vue de son application.

Notre plan d'aménagement local (PAL), légèrement modifié en 1999, date de plus de 20 ans. Les travaux d'élaboration d'un nouveau plan sont en cours et l'approbation est prévue pour cette prochaine période législative.

Pour traiter des sujets de l'aménagement, une Commission de neuf membres est en place. Selon la législation en vigueur, elle est majoritairement représentée par des membres issus de l'Assemblée communale. Elle est donc composée de cinq membres élus par l'Assemblée communale (le législatif) et de quatre membres représentant le Conseil communal (l'exécutif).

Pour tenir compte des forces politiques et des différents groupes au sein du Conseil communal élu le 20 mars 2011 soit, 5 Conseillers de l' « ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants » et 4 Conseillers du Parti « Socialiste et Ouverture », le Conseil communal propose, comme par le passé, une répartition équilibrée de :

- 5 membres présentés par l'ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants (2 Conseillers communaux et 3 candidats de l'Assemblée communale)
- 4 membres présentés par le Parti Socialiste et Ouverture (2 Conseillers communaux et 2 candidats de l'Assemblée communale).

Les différents candidats seront proposés par les groupes lors de l'Assemblée communale du 25 mai prochain.

Election de la Commission des naturalisations pour la période 2011/2016

Suite à la votation du 1^{er} juin 2008 portant sur la révision du droit de cité fribourgeois, acceptée par 59,58 % des votants, le Conseil d'État a promulgué la Loi en fixant son entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2008.

Cette entrée de la Loi comporte des incidences sur le travail au niveau communal. Aussi, les demandes de naturalisation ne sont plus présentées lors des Assemblées communales. Une Commission des naturalisations est en place. Celle-ci est composée de 7 personnes dont 2 représentants du Conseil communal et 5 représentants de l'Assemblée communale.

Cette Commission a pour tâche d'entendre chaque candidat afin de s'assurer que les conditions d'intégration prévues par la loi sont remplies. La Commission doit rendre un préavis motivé à l'attention du Conseil communal qui statue ensuite.

Pour tenir compte des forces politiques et des différents groupes au sein du Conseil communal élu le 20 mars 2011 soit, 5 Conseillers de l' « ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants » et 4 Conseillers du Parti « Socialiste et Ouverture », le Conseil communal propose, comme par le passé, une répartition équilibrée de :

- 4 membres présentés par l'ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants (1 Conseiller communal et 3 candidats de l'Assemblée communale)
- 3 membres présentés par le Parti Socialiste et Ouverture (1 Conseiller communal et 2 candidats de l'Assemblée communale).

Les différents candidats seront proposés par les groupes lors de l'Assemblée communale du 25 mai prochain.

Le Conseil communal de Neyruz FR profite de l'occasion pour remercier les membres de toutes les Commissions communales actuelles pour l'excellent travail effectué tout au long de la période 2006/2011.

 Modification des statuts de l'Association des Communes de Sarine-Ouest pour le service social régional – Adhésion de la Commune de Ponthaux

Adhésion de la Commune de Ponthaux :

La Commune de Ponthaux, membre du Service social de la Sonnaz, a contacté le comité directeur du SSSO en octobre 2010 pour demander la possibilité de rejoindre ce service. Les délégués des Communes de Sarine-Ouest ont accepté cette adhésion lors de l'Assemblée du budget du 3 novembre 2010. Par son adhésion au service au 1er janvier 2012, la Commune de Ponthaux apporte le montant de fr. 16'000.00 soit fr. 25.00 par habitant, selon population légale en novembre 2010. Cette somme sera portée au capital social de l'Association. Les statuts du SSSO sont donc modifiés comme suit :

- Art 2 : rajout de Ponthaux
- Art 5 : Commune de Ponthaux fr. 16'000, d'où modification du total à fr. 123'557.25.

Deux autres modifications concernant les articles 25 et 30 :

Selon la demande de la Direction de la Santé et des Affaires sociales.

- Art 25 d): demande par l'entremise du service social, le préavis de la Commune de domicile d'aide sociale.
- Art 30: L'aide matérielle et les frais de fonctionnement, après déduction de la participation financière de l'Etat, des autres Cantons, des remboursements personnels, des autres participations de tiers et de subventions éventuelles, ainsi que de tous les autres frais, sont répartis entre les Communes membres au prorata du chiffre de leur population dite légale.

Cette version des statuts doit d'abord être approuvée par les Assemblées communales de toutes les Communes membres de l'Association, ensuite par le Conseil d'État.

Le Conseil communal invite l'Assemblée communale de Neyruz à approuver les modifications apportées aux statuts de l'Association des Communes de Sarine-Ouest pour le service social régional.



Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture Revêtement façade éternit Réparations en tous genres

Route des Simon 29 1740 NEYRUZ j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80 Fax 026 - 477 13 14 Natel 079 - 627 14 63



Rte de la Bahise 2 1740 Neyruz

tél. 026 477 90 44 fax 026 477 90 46 www.constructions-associes.ch info@constructions-associes.ch



Assemblée communale du 30 mars 2011

Il s'agit d'un résumé des décisions prises lors de la dernière Assemblée. Le PV intégral peut être commandé ou consulté auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur notre site communal www.neyruz.ch .

- Procès-verbal de l'Assemblée communale du 2 décembre 2010
 - Au vote à main levée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.
- 2. Comptes 2010
 - 2.1. Présentation générale du compte communal
 - Compte de fonctionnement
 - Compte des investissements
 - 2.2. Rapport de la Commission financière
 - 2.3. Approbation des comptes
 - Au vote à main levée, le compte de fonctionnement 2010 est accepté à l'unanimité (excédent de produits de fr. 2'882.54). Par cette approbation, l'affectation du résultat réalisé lors de l'exercice 2010 est également acceptée.
 - Au vote à main levée, le compte des investissements 2010 est accepté à l'unanimité (excédent de produits de fr. 264'308.30).
- Modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac francais
 - Cette modification porte sur la clé de répartition des frais.
 - Au vote à main levée, l'Assemblée accepte, à l'unanimité, la modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français, telle que présentée.

- Modification des statuts de l'Association des Communes de la Sarine pour les services médicosociaux (ACSMS)
 - Cette modification porte sur la clé de répartition des frais.
 - Au vote à main levée, l'Assemblée accepte, à l'unanimité, la modification des statuts de l'Association des Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS), telle que présentée.
- 5. Divers
 - Informations sur la prochaine Assemblée communale fixée au 25 mai 2011.
 - Annonce d'une journée porte ouverte à la STEP intercommunale de Villars-sur-Glâne le 21 mai 2011 de 10h.00 à 12h.00.
 - Demande de renouvellement du mobilier défectueux du Restaurant de l'Aigle Noir.
 - Demande de réévaluation à la baisse du coefficient fiscal lors de l'élaboration du budget 2012. Application du coefficient d'avant la hausse d'impôts décidée dès 2009.



Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

- ☐ Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.
- ☐ Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante:

ou □par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom:

Adresse:

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz







Garage Joye & Huguenin

Rue Fr.-Guillimann 14-16 - 1700 Fribourg 026 322 30 92 - www.joye-huguenin.ch





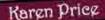


CH - 1740 Neyruz FR

Salle de banquet jusqu'à 250 pers. mariages, traiteur, vinothèque, carnotzet <u>Spécialité</u> Viandes sur ardoise

Fermé dimanche soir et lundi Froska et Didier Roth - Tél : 026 / 477 13 98





Tapissière Décoratrice

Rembourrage Artisanal de meubles

Route des Allys 5 1740 Neyruz

026 477 15 77 076 457 74 43 www.karenprice.ch info@karenprice.ch







Lundi: 14h à 19h Mardi: Fermé Mercredi: Fermé

Jeudi: 9h-12h / 13h30-18h30 Vendredi: 9h-12h / 13h30-18h30

Samedi: 8h-15h

Sur rendez-vous



LOCATION & MONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES TOITURES PROVISOIRES

1740 NEYRUZ SUCC. 1730 ECUVILLENS Tél. 026 477 00 77 Fax Tél. 026 411 12 13 Natel

Fax 026 477 00 78 Natel 079 230 35 23

Membre SESE: Société suisse des entrepreneurs en échafaudages Certification CPP: Commission paritaire professionnelle pour l'échafaudage

Site internet, www.fubax.ch email: tubax@fubax.ch

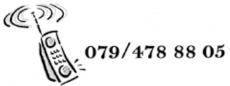






Société de Laiterie Congélateur collectif Case dès 100 litres CHF40.- / an

Jean-Marc Schorderet, gérant





l'art d'assurer

Nationale Suisse Agence générale du canton de Fribourg B. Boschung & G. Muller Route de Beaumont 2 1709 Fribourg Tél. +41 26 426 61 61 www.nationalesuisse.ch

Contact dans votre région: Yvan Bossy nationale suisse

CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES NYMPHÉA



Massage thérapeutique
Réflexologie plantaire
Réflexochromie
Drainage lymphatique
Massage assis AMMA
Ortho-Bionomy ®
Fleurs de Bach
Body Detox ®

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz Tél. 026 477 25 05

CARROSSERIE - PEINTURE

Christian Mettraux SA

Dépannage officiel 24h / 24h

Véhicules de remplacement at



1740 Neyruz 026 477 30 00

carrosserie.mettraux@bluewin.ch



Informations officielles

Site internet communal www.neyruz.ch

Visitez le site internet communal www.neyruz.ch.

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y retrouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz.

Répondez aux sondages et donnez votre avis.

Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des flexiCards CFF ou encore de vous abonner à une newsletter pour la réception automatique d'informations urgentes.

Profitez de ce moyen de communication moderne et adapté à tous.



Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- Les demandes de carte d'identité peuvent être déposées auprès de la Commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses
 Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Les commandes de passeport et de passeport provisoire s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la Commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rue Englisberg 11-1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 20

Les émoluments administratifs pour l'établissement d'une carte d'identité sont perçus directement au Bureau communal lors de l'enregistrement de vos données. Les tarifs et la durée de validité des documents d'identité se détaillent comme suit :

| Passeport 10 | Validité | Prix |
|---------------------------------|----------|--------|
| Enfants âgés de 0 à 18 ans | 5 ans | 65.00 |
| Adultes | 10 ans | 145.00 |
| Carte d'identité | Validité | Prix |
| Enfants âgés de 0 à 18 ans | 5 ans | 35.00 |
| Adultes | 10 ans | 70.00 |
| Passeport 10 + Carte d'identité | Validité | Prix |
| Enfants âgés de 0 à 18 ans | 5 ans | 78.00 |
| Adultes | 10 ans | 158.00 |

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 477 11 15.



118

Principaux numéros de téléphone et contacts

Alarme du feu

| Commandant du feu : | |
|--|----------------|
| M. Jean-Pierre Chavaillaz | 026 477.13.80 |
| Remplaçant Commandant : | |
| M. Jean-Daniel Gendre | 026 477.07.65 |
| Gérant des cultures | |
| et inspection du bétail : | |
| M. Jean-Louis Schafer | 026 477.32.15 |
| Gérard Mettraux, Suppléant | 026 477.18.01 |
| M. Guy Menoud, garde-faune | 079 636 23 61 |
| Inondations, Pollutions, | |
| Hydrocarbure . | 118 |
| Service Ambulance de la Sarine SAS | 144 |
| Section des Samaritains : | |
| Responsable du matériel : | |
| Mme Faoro Anne-Lise | 026 477.18.89 |
| et si non réponse | 076 579.18.89 |
| Inscriptions et cours : | |
| Mme Pidoux Béatrice | 079 336 94 83 |
| | |
| Secrétariat communal / | |
| Agence AVS | 026 477.11.15 |
| Secrétariat communal / Fax | 026 477.33.45 |
| | yruz@neyruz.ch |
| Responsable administratif | , |
| communal et Agent AVS : | |
| M. Jean-Pierre Corpataux | 026 477.11.15 |
| Syndic : M. Etienne Devaud | 026 477.37.01 |
| • Forestier communal : | |
| M. Jean-Paul Borne | 079 606.35.37 |
| Voirie de Neyruz | 026 477.15.79 |
| Cure catholique romaine | 026 477.12.20 |
| Paroisse réformée | 026 322.86.40 |
| • Etat civil : | 1=3 0=2.00.10 |
| | |

Office de l'Etat Civil de la Sarine.

Service des Affaires Militaires et de

Rue des Chanoines 1, CP 132 1700 fribourg ec-sarine@fr.ch

la Protection de la Population,

Protection civile « La Brillaz » :

M. Fredy Schläfli, chef OPC

Gendarmerie cantonale de

Chef de section militaire :

Fribourg SAMPP

Horaire d'ouverture de l'Administration communale

Nous vous communiquons les horaires d'ouverture de l'Administration communale :

| | Matin | Après-midi |
|-------------|-----------------|-----------------|
| Lundi | 09h.30 à 11h.30 | 13h.30 à 17h.30 |
| Mardi | Fermé | Fermé |
| Mercredi | 09h.30 à 11h.30 | 13h.30 à 17h.30 |
| Jeudi | Fermé | Fermé |
| Vendredi | 09h.30 à 11h.30 | 13h.30 à 16h.00 |
| 1/ 11 1 (0) | 1 1 | / 1/ \ \ ' 1' |

Veille de fête = le bureau est fermé l'après-midi

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous Chômage = le mercredi matin de 09h.30 à 11h.30

Cartes journalières CFF « FlexiCard »

L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet www.neyruz.ch, 2 FlexiCards CFF au prix de fr. 35.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale.

Casier judiciaire

Les particuliers peuvent commander un extrait du casier judiciaire, soit auprès de l'un des 2000 offices postaux, soit par internet à l'adresse : www.casier.admin.ch .

Commande de bois de feu

Pour toute commande de bois de feu, vous pouvez vous adresser à la Corporation de triage de Sarine-Ouest. Veuillez contacter le forestier de triage M. Jean-Paul Borne au 079 606 35 37 ou par e-mail à borneip@fr.ch.





026 305.75.25

026 305.30.01

079 253 97 51

026 305.87.55

026 477.34.98



Feu bactérien

Un préposé communal au contrôle du feu bactérien a été nommé. En cas de doute d'infection, vous pouvez contacter l'Administration communale qui se chargera d'organiser une visite avec le responsable.

Lutte contre les plantes envahissantes

De plus en plus présentes dans notre Commune, les plantes envahissantes peuvent représenter un risque considérable pour la santé. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Protection de la nature et du paysage au 026 305 36 09.

Petites règles essentielles à respecter

Nous vous rappelons quelques règles à respecter pour que chacun se sente bien chez-soi et aime se promener dans notre village :

- Les propriétaires de chiens ont l'obligation de tenir leur animal en laisse ou de l'attacher lorsque des raisons d'hygiène, de sécurité ou de tranquillité l'exigent.
- Pensez aux autres lorsque votre chien a des besoins urgents
- Il en va de même pour les propriétaires de chevaux.
- Entretenez vos haies vives et émondez vos arbres et arbustes bordant les routes publiques de la Commune afin de maintenir la sécurité du trafic.
- Concernant la tonte de vos gazons, faites preuve de bon sens en respectant les heures de repas et en évitant les heures tardives.
- Ne brûlez pas vos déchets, c'est interdit.

Sécurité aux abords des bâtiments communaux (Aigle Noir, Complexe communal et école)

Le Conseil communal vous rappelle que lors de toute manifestation villageoise à l'Aigle Noir (loto, bal, repas d'affaires, etc...), nous prions les personnes qui s'y rendent en voiture de bien vouloir parquer leur véhicule sur les parkings de la Carrida et/ou du Complexe com-

munal et non pas aux alentours du restaurant et sur les trottoirs.

Nous prions également les parents venant amener leurs enfants à l'école d'utiliser exclusivement le parking du Complexe communal. Afin de garantir une sécurité maximale aux abords des bâtiments scolaires, il est interdit de déposer les enfants sur la place de l'église ou devant la Maison communale.

En outre, nous vous rappelons également qu'il est strictement interdit de traverser les voies CFF pour des raisons évidentes de sécurité.

Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp :

- Mme Sabine Roth : 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)
- Mme Elisabeth Chenaux : 026 477 16 41 / 026 477 61 11 (coordinatrice).

Transports gratuits

Vous devez vous rendre chez le médecin, faire des courses, visites ou autres déplacements à Fribourg ou ailleurs ? Mais vous n'avez pas de moyen de locomotion. Pas de problème, un bénévole peut vous venir en aide et c'est gratuit. Appelez au choix une des personnes suivantes, mais pour autant que cela soit possible, prenez svp rendez-vous la veille :

- Mme Dorly Neuhaus, Champ Didon 6, Neyruz, tél. 026 477 04 05
- Mme Caroline Legrand, Imp. du Rosset 23, Neyruz, tél. 026 477 04 61 (le soir et le week-end).





Croix-Rouge fribourgeoise

Service de puériculture

Le calendrier des consultations 2011 est le suivant : Neyruz, Maison paroissiale, rez-de-chaussée, le 4^{ème} mercredi de chaque mois : 25 mai, 22 juin, 27 juillet, 24 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 28 décembre.

Service pour les familles

La Croix-Rouge fribourgeoise offre différents services pour les familles. Une garde d'enfants à domicile, un service de Baby-Sitting et un service d'accompagnement pour personnes âgées et/ou malades sont à votre disposition. Pour tout renseignement, appelez le 026 347 39 49 ou le 026 347 39 79. Vous pouvez également consulter le site www.croix-rouge-fr.ch .

Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou adressez un e-mail à fribourg@lire-et-ecrire.ch.

Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch .

Caritas Fribourg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel info@caritas-fr.ch.

Bourse aux articles d'enfants

La Fédération Romande des consommateurs (FRC) (section Fribourg) organise diverses bourses aux articles d'enfants. Vous pouvez prendre contact avec les numéros de téléphones ci-dessous afin d'obtenir de plus amples informations sur les dates et sur les différents horaires de ces manifestations :

- Fribourg Renseignements : 026 477 07 17 Lieu : Salle des fêtes St-Léonard (bus no 1)
- Belfaux Renseignements : 026 475 38 96 Lieu : Salle paroissiale.

Planning des collectes d'ordures - 2011

| Mai | Juin | Juil. | Août 1 | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|-----|------|-------|-----------|-------|------|------|------|
| | | | 2 | | | 1 | |
| | 1 | | 3 | | | 2 | |
| | 2 | | 4 | 1 | | 3 | 1 |
| | 3 | 1 | 5 | 2 | | 4 | 2 |
| | 4 | 2 | 6 | 3 | 1 | 5 | 3 |
| 1 | 5 | 3 | 7 | 4 | 2 | 6 | 4 |
| 2 | 6 | 4 | 8 | 5 | 3 | 7 | 5 |
| 3 | 7 | 5 | 9 | 6 | 4 | 8 | 6 |
| 4 | 8 | 6 | 10 | 7 | 5 | 9 | 7 |
| 5 | 9 | 7 | 11 | 8 | 6 | 10 | 8 |
| 6 | 10 | 8 | 12 | 9 | 7 | 11 | 9 |
| 7 | 11 | 9 | 13 | 10 | 8 | 12 | 10 |
| 8 | 12 | 10 | 14 | 11 | 9 | 13 | 11 |
| 9 | 13 | 11 | 15 | 12 | 10 | 14 | 12 |
| 10 | 14 | 12 | 16 | 13 | 11 | 15 | 13 |
| 11 | 15 | 13 | 17 | 14 | 12 | 16 | 14 |
| 12 | 16 | 14 | 18 | 15 | 13 | 17 | 15 |
| 13 | 17 | 15 | 19 | 16 | 14 | 18 | 16 |
| 14 | 18 | 16 | 20 | 17 | 15 | 19 | 17 |
| 15 | 19 | 17 | 21 | 18 | 16 | 20 | 18 |
| 16 | 20 | 18 | 22 | 19 | 17 | 21 | 19 |
| 17 | 21 | 19 | 23 | 20 | 18 | 22 | 20 |
| 18 | 22 | 20 | 24 | 21 | 19 | 23 | 21 |
| 19 | 23 | 21 | 25 | 22 | 20 | 24 | 22 |
| 20 | 24 | 22 | 26 | 23 | 21 | 25 | 23 |
| 21 | 25 | 23 | 27 | 24 | 22 | 26 | 24 |
| 22 | 26 | 24 | 28 | 25 | 23 | 27 | 25 |
| 23 | 27 | 25 | 29 | 26 | 24 | 28 | 26 |
| 24 | 28 | 26 | 30 | 27 | 25 | 29 | 27 |
| 25 | 29 | 27 | 31 | 28 | 26 | 30 | 28 |
| 26 | 30 | 28 | | 29 | 27 | | 29 |
| 27 | | 29 | | 30 | 28 | | 30 |
| 28 | | 30 | | | 29 | | 31 |
| 29 | | 31 | | | 30 | | |
| 30 | | | | | 31 | | |
| 31 | | | | | | | |

= les jours de ramassages.

= les jours fériés sans ramassage.



La Chaumière

Michel et Thérèse Clerc-Elia Vous souhaitent la bienvenue

Route de Fribourg 17 CH - 1740 Neyruz Tél. +41 26 477 10 05 Fax +41 26 477 33 79

Les fourneaux en pierre ollaire, naturellement authentiques...



Chaleur, esthétique et souci écologique réunis pour votre confort.



www.art-tisons.ch - 1728 Rossens



Catherine Brodard Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz 079/464.87.12

Epilations - Soins visage, corps, mains, pieds - Maquillage -Cours maquillage -Forfait mariage.

www.mohegane.ch



Techniques de chauffe

Brûleurs à mazout et à gaz, régulations, pompes à chaleur

Dépannage, réglage et entretien toutes marques

1482 Cugy

Olivier Joyc

Tél. 026 660 38 31

079 426 10 52

Carrosserie de la Patinoire

Pascal Brügge

Atelier Marly Rte de Corbaroche 42 Tôlerie - Peinture au Four Devis gratuit sans engagement Voiture de remplacement - Service personnalisé

Privé Neyruz Rte de la Colline 20 026/477-32-16

026/436-30-32

1723 MARLY



Le point sur les dicastères

■1 – Administration générale

Nous avons le plaisir de vous faire part de la nouvelle répartition des dicastères du Conseil communal de Neyruz pour la période législative 2011/2016 :

| Dicastères | Responsables | Remplaçants |
|--|---------------------------------------|---|
| 1. Administration générale Personnel et Administration Information, Relations publiques et extérieures | M. Jacques Morel Syndic | M. Jean-Noël Gendre Vice-Syndic |
| 2. Constructions Constructions, permis de construire Cadastre Protection civile | Mme Luigia Lopez | M. Martial Wicht |
| 3. Enseignement, formation Instruction publique Écoles communales, secondaires et professionnelles Conservatoire, bibliothèques | Mme Anne-Marie Cochard | Mme Isabelle Varenne |
| 4. Patrimoine, économie, ordre public Entretien et gestion des bâtiments Domaines, Agriculture et forêts Justice, Police, Militaire | M. Héribert Dousse | e Mme Nathalie Liaudat |
| 5. Affaires sociales, structures d'accueil Affaires sociales, Assistance, Chômage Home, Santé publique Intégration des migrants Structures d'accueil | Mme Isabelle Varenne | Mme Anne-Marie Cochard |
| 6. Édilité, voirie, sociétés Service de l'édilité Construction et réfection des routes Déchetterie communale Cimetière Culture et sociétés | M. Etienne Devaud | Mme Luigia Lopez |
| 7. Eau potable, pompiers Service de l'eau potable Service du feu, Police du feu Manifestations | Mme Nathalie Liaudat | M. Etienne Devaud |
| 8. Aménagement du territoire Aménagement du territoire, PAL Énergie et télécommunications Planification et coordination des projets | M. Martial Wicht | M. Héribert Dousse |
| 9. Finances, environnement, mobilité Finances et impôts Environnement, eaux usées Transports publics | M. Jean-Noël Gendre Vice-Syndic | M. Jacques Morel Syndic |

■ 6 - Transports et communications

Déchetterie

Horaire d'été - Avril à Septembre

mardi et ieudi 17h.30 à 19h.00

samedi 09h.00 à 11h.30 et 13h.30 à 16h.30

Horaire d'hiver - Octobre à Mars

jeudi 14h.00 à 16h.00

09h.00 à 11h.30 et 13h.30 à 16h.30 samedi

Tous les renseignements concernant la déchetterie (fonctionnement, déchets autorisés, déchets interdits, etc...) peuvent être consultés sur le site internet de la Commune (www.neyruz.ch), rubrique « Administration et services », sous-rubrique « Service technique ».

La vie Associative de notre Commune

Expo d'artistes neyruziensBrocante des enfants du 30 avril 2011





Vous ne savez pas que faire de vos anciens jouets, legos, playmobiles barbies, etc... Nous avons la solution!



Brocante des enfants



Samedi 24.09.2011 10 h à 16 h

Neyruz

Inscription gratuite

Seuls sontconcernés les enfants en âge de scolarité primaire et CO + les enfants en âge EE accompagnés

Venez nombreux vendre vos jouets, équipements de sport, jeux de société, livres, K7, DVD, jeux électroniques, puzzles, etc... en état de marche et complet! (les habits ne seront pas acceptés)



Le talon d'inscription ainsi que d'autres informations vous seront communiqués ultérieurement

Organisation:











Rte de Chandolan 6 1752 Villars-sur-Glâne 1 Tél +41 (0)26 409 78 00

info@moncorauto.ch www.moncorauto.ch

MONCOR AUTOMOBILES SA CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Laiterie-fromagerie Fam. Pasquier Philippe Rte du Puits 2 1740 Neyruz 026/ 477 18 12



Nos spécialités :

Gruyère AOC - Vacherin AOC Mélange-fondue - Yogourt - Sérac Crème double - Beurre - Lait pasteurisé...

Du lundi au vendredi 8h00 - 12h00 / 16h00 - 19h00 Samedi 8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Dimanche + jours fériés 8h00 - 11h00

Karine Bourdin



Impasse de la Charrière 1 1740 NEYRUZ

Tél 079 261 76 92

www.karine-bourdin.ch

Masseur Thérapeute Diplômée En soins naturelles Techniques et Thérapies Naturelles

Pour le soulagement et réajustement de vos **Tensions et Douleurs** aux niveaux

> Musculaire Ligamentaire Tendineux



Reconnue par les caisses maladies complémentaires Groupes (ASCA) prochainement (RME)

Garage Nicolas Limat SA Neyruz 026 477 90 90







Constructions Bâtiment Génie civil



Partenaire idéal avec qualité et savoir-faire

Adressez-vous à MM. Gendre Pascal, Piller René et Vionnet Maurice à Neyruz

info@tacchinisa.com Fax 026 425 83 39 frutiger-fribourg@frutiger.com
Tél. 026 425 83 33 Rte des Daillettes 21, Case postale 323, 1709 Fribourg Tél. 026 424 40 21



La BCF, partenaire de vos projets.



simplement ouvert



Développement durable

notre engagement pour

l'environnement

FRICOPY

Pérolles 93 • Case postale 214 • CH-1700 Fribourg
Tél. 026 422 16 00 • Fax 026 422 16 01 • contact@fricopy.ch • www.fricopy.ch

